

DÉPARTEMENT
CORREZE
CANTON
TULLE
COMMUNE
TULLE

Secrétariat Général
DL/SC

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant approbation de la proposition de location n° 56-001206 et du contrat n°56-003521 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une nacelle VL Articulée 20M le 12 juillet 2024

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2023 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 11 du 29 septembre 2020,
- Vu l'arrêté n°31 du 31 mars 2023 abrogeant et remplaçant l'arrêté n°68 du 27 juin 2022 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jacques SPINDLER, Premier Adjoint,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société REGIS LOC pour la location d'une nacelle VL articulée 2M le 12 juillet 2024 pour les besoins des Services Techniques,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu la proposition de location n° 56-001206,
- Vu le contrat de location n°56-003521 afférent,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Approuve la proposition de prix n° 56-001206 et le contrat n°56-003521 souscrit avec Société REGIS LOC - RN89 - 19000 TULLE pour la location le 12 juillet 2024 d'une nacelle VL articulée 20M - N°35742 SNAKE 2010H PLUS - N° de série : VWASXTF24K7230061 - N° immatriculation : FN 802 NC - pour les besoins des Services Techniques de la collectivité.
Le montant total de cette location s'élève à 192,80 € HT soit 231,36 € TTC.

ARTICLE 2 : La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,
Compte : 613588 - Code : FONCTST/ELECTR

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Transmis au contrôle de légalité le : 12 JUL. 2024

Date et Réf. de l'accusé de réception : 12 JUL. 2024

ADTG - 12072024

TULLE le 12 juillet 2024
Le Maire-Adjoint,
Jacques SPINDLER



Etabli par Herve Leroy

Rn89
19000 TULLE
Tél 05 55 20 94 94
Email agence.tulle@regisloc.fr

MAIRIE DE TULLE
10 RUE FELIX VIDALIN
19012 TULLE CEDEX

Contact / Tél
Chantier **MAIRIE DE TULLE**
10 RUE FELIX VIDALIN
19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	N° Contrat	N° Commande	Fol
12/07/2024	48072	56-003521	FONCTST	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
	Location du 12/07/2024 au 12/07/2024						
	Suivant devis N° 56-001206						
1	NACELLE VL ARTICULEE 20M N° 35742 SNAKE 2010H PLUS, N° Série VWASXTF24K7230061, N° Immat FN 802 NC Franchise 8 HR / Jour, 23.00€ / HR supp Compteur départ 1388 HR	Jour	173 00		173 00	J 1	173 00
	Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition						17 30
	Tarifs de Référence Prix / J de 1 J à 5 : 173 00€ Prix / J de 6 J à 20 : 156 00€ Prix / J de 21 J à infini : 132 00€						
1	- COMPTEUR KMS N° Série VWASXTF24K72300610.40€ / KM supp Compteur départ 30507 KM						0 00
	Adhesion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition						
	- Le port du harnais est obligatoire	Comm					
	- Permis obligatoire	Comm					

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client
Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end) Tout dépassement entraînera un supplément de loyer
Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.
Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe

Veuillez signer et retourner le présent contrat pour acceptation

Nom et Signature MAIRIE DE TULLE

TOTAL HT	192,80 €
dont ECO PART	2,50 €
MONTANT TVA	38,56 €
TOTAL TTC	231,36 €

Signature et tampon de la Mairie de Tulle, Corrèze. Le Maire-Adjoint délégué Jacques SPINDLER.

Rn89
 19000 TULLE
 Tél : 05 55 20 94 94
 Email : agence.tulle@regisloc.fr

Contact :
 Chantier : **MAIRIE DE TULLE**
 19012 TULLE CEDEX

MAIRIE DE TULLE
 10 RUE FELIX VIDALIN

 19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	Validité Offre	Fol
09/07/2024	48072	15 jours	1 / 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
Location du 12/07/2024 au 12/07/2024							
1	NACELLE VL ARTICULEE 20M	Jour	173,00		173,00	J:1	173,00
	Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à 5 : 173.00€ Prix / J de 6 J à 20 : 156.00€ Prix / J de 21 J à infini : 132.00€						
	Adhésion aux risques 10% sur prix de base par jour de mise a disposition						17,30
	- Le port du harnais est obligatoire	Comm.	0,00				
	- Permis obligatoire	Comm.	0,00				

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entrainera un supplément de loyer.

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement. Vous acceptez les conditions générales de vente en annexe.

Veuillez signer et retourner le présent devis pour acceptation

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date / /

TOTAL HT	192,80 €
dont ECO-PART.	2,50 €
MONTANT TVA	38,56 €
TOTAL TTC	231,36 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15